

MENTION DE CONVOCATION

Du quatre octobre deux mille seize. Convocation du Conseil Municipal adressé individuellement par écrit à chacun des membres pour la session ordinaire qui se tiendra le sept octobre deux mil seize à vingt heure trente en Mairie de Mars-sur-Allier.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

SÉANCE ORDINAIRE DU 07 OCTOBRE 2016

Le vendredi sept octobre deux mil seize à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Jean DELEUME, Maire.

Etaient présents : BOULON Baptiste, CHEVALIER Véronique CONTE Jean-Marie, FAVARCQ Thierry, GIEMZA Samuel, HUMBERT Marie, PETIT Corinne, THONIER Cécile

Pouvoir donné à : BERTHOMIER Jean-Claude (pouvoir à FAVARCQ Thierry)

Excusé(e)s sans pouvoir : -

Non excusé(e)s : LEBRUN Aurore

Séance ouverte à : 20h40

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ordre du jour est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 juillet 2016

Décision modificative n°2 : gestion informatique du cimetière communal

Affectation de la DCE 2015 (Dotation Cantonale d'Equipement)

Choix de la « commission travaux » pour la remise en état des fenêtres de la sacristie

Décision de la « commission travaux » pour le remplacement des portes extérieures de l'Hôtel

Point sur le Mars Infos (élaboration - fréquence de diffusion - impression - distribution)

Questions et informations diverses

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

DÉLIBÉRATION N°2016/OCTOBRE/001

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Après délibération, avec 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, Thierry FAVARCQ est désigné secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°2016/JUILLET/002

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2016

Aucune remarque particulière n'a été formulée à la lecture de ce compte-rendu.

Après délibération, avec 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°2016/OCTOBRE/003

DECISION MODIFICATIVE N°2 : GESTION INFORMATIQUE DU CIMETIERE COMMUNAL

Suite à la mise en place de la gestion informatique du cimetière communal par la société ADIC INFORMATIQUE (groupe SEDI), Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre la décision modificative suivante :

2135	(installation générales... constructions)	- 5 970,00 EUR
2051	(concessions et droits similaires)	+ 5 970,00 EUR

Après délibération, le Conseil Municipal avec 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention approuve cette décision modificative n°2

DÉLIBÉRATION N°2016/OCTOBRE/004

AFFECTATION DE LA DCE 2015 (DOTATION CANTONALE D'EQUIPEMENT)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention de **3 632.00 €** a été accordée à la commune **pour l'année 2015**, au titre de la Dotation Cantonale d'Equipement pour l'achat de matériel pour l'équipement des services communaux.

Le plan de financement est fixé comme suit :

Tracteur John Deere 5085M CAB	44 000,00 €
Benne MAITRE BMSR60	6 960,00 €
Broyeur DESVOYS DMF 1.80m	7 900,00 €

<u>Montant HT</u>	58 860,00 €
<u>Subvention DCE 2015</u>	3 632.00 €
<u>Autofinancement HT</u>	55 228,00 €
<u>Montant TTC des travaux réalisés</u>	70 632,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, donne pouvoir à Monsieur le Maire :

- pour solliciter cette subvention
- pour signer toutes pièces administratives relatives à cette demande.

DÉLIBÉRATION N°2016/OCTOBRE/005

REMISE EN ETAT DES FENETRES DE LA SACRISTIE

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal des 3 devis reçus pour la remise en état des fenêtres de la sacristie de l'église romane « Saint-Julien », à savoir :

ENTREPRISES	MONTANT TTC
LES FERRONNIERS	3 425,33 €
AMS58	2 928,00 €
ALAIN PERNES	3 360,00 €

Lors de la réunion du 03 octobre 2016, la commission « travaux » a validé le devis LES FERRONNIERS pour un montant de 3 425,33 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- opte pour le devis LES FERRONNIERS d'un montant de 3 425,33 € TTC.
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces administratives nécessaires.

DÉLIBÉRATION N°2016/OCTOBRE/006
REPLACEMENT DES PORTES EXTERIEURES DE L'HOTEL

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal des 3 devis reçus pour le remplacement des portes extérieures de l'Hôtel-Bar « Au rendez-vous des Cigognes », à savoir :

ENTREPRISES	MONTANT TTC
LES FERRONNIERS/MIROGLACE	9 245,90 €
M-T AMÉNAGEMENT	8 029,80 €
CHRISTIAN DENIS	7 519,08 €

Lors de la réunion du 03 octobre 2016, la commission « travaux » a validé le devis M-T AMÉNAGEMENT pour un montant de 8 029,80 € TTC pour présentation au Conseil Municipal (M-T AMÉNAGEMENT étant fabricant).

Le Conseil Municipal fera le choix définitif de l'Entreprise d'ici la fin de l'année 2016 et effectuera cette dépense sur l'exercice budgétaire 2017.

DÉLIBÉRATION N°2016/OCTOBRE/007
POINT SUR LE MARS INFOS (ELABORATION - FREQUENCE DE DIFFUSION - IMPRESSION DISTRIBUTION)

A ce jour, Baptiste Boulon, en charge du Mars Infos, a compressé quelques photos et n'a pas avancé davantage.

Le Conseil Municipal a décidé que la parution du Mars Infos sera annuelle, au plus tard fin janvier. Il faudra rappeler sur le prochain Mars Infos que les informations sont consultables sur le site internet ou en Mairie.

Pour des diffusions ponctuelles et importantes, il serait bien de créer un « Flash Infos ».

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES
DÉLIBÉRATION N°2016/OCTOBRE/008
PCS

Thierry FAVARCQ, 1^{er} Adjoint, rappelle qu'au début de la séance ordinaire du 12 juin 2015, Monsieur Jean-François JONDEAU, Conseiller Défense et Sécurité du Préfet de la Nièvre a présenté au Conseil Municipal un rapide diaporama sur le plan ORSEC départemental.

Ensuite, il a exposé ses remarques sur le Plan Communal de Sauvegarde de la commune.

Un groupe de travail chargé de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde de la commune a été formé :

*Thierry FAVARCQ - Président
Véronique CHEVALIER
Corinne PETIT
Jean-Marie CONTE
Cécile THONIER*

Thierry FAVARCQ propose de fixer une date afin que les travaux de mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde de la commune débutent.

Date retenue : lundi 17 octobre 2016 à 18h00 en Mairie de Mars-sur-Allier.

DÉLIBÉRATION N°2016/OCTOBRE/009
DROIT DE PRÉEMPTION

Thierry FAVARCQ, 1^{er} Adjoint, rappelle que lors de la séance ordinaire du 24 juin 2016, était porté à l'ordre du jour, l'instauration du droit de préemption sur le territoire de la commune.

Un groupe de travail a été formé, à savoir :

*Thierry FAVARCQ - Président
Corinne PETIT
Cécile THONIER
Marie HUMBERT
Véronique CHEVALIER.*

Thierry FAVARCQ propose de fixer une date et se charge de contacter les services de l'Etat afin d'organiser une réunion en Mairie de Mars-sur-Allier.

La prochaine réunion sera fixée un lundi en début d'après-midi.

Corinne PETIT souhaite se retirer du groupe de travail car cet horaire ne lui convient pas pour des raisons professionnelles.

Mars-sur-Allier
58240

Le Maire,
Jean DELEUME

DÉLIBÉRATION N°2016/OCTOBRE/010
DEMANDE DE SUBVENTION DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal de la demande de subvention du Secours Populaire Français réceptionnée en Mairie le 06 octobre dernier.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 2 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention, à l'unanimité, décide de ne pas accorder de subvention au Secours Populaire Français.

DÉLIBÉRATION N°2016/OCTOBRE/011
AFFAIRE COMMUNE DE MARS-SUR-ALLIER / EPOUX BIXEL

Les époux BIXEL ont été déboutés de l'intégralité de leurs demandes et condamnés à verser, à la commune, la somme de 1 500,00 € au titre de l'article 700 du Code de Procédure Civile à la commune.

DÉLIBÉRATION N°2016/OCTOBRE/012
OFFICE DE TOURISME

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme se tiendra à Mars-sur-Allier, le lundi 10 octobre 2016 à 18h30 à la salle communale « Georges Léger ».

DÉLIBÉRATION N°2016/OCTOBRE/013
CUVE À GAZ

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'ancienne cuve à gaz Primagaz sera enlevée le mercredi 12 octobre 2016.

DÉLIBÉRATION N°2016/OCTOBRE/014
COMMÉMORATION 2017 "L'ARRIVÉE DES AMÉRICAINS EN NIEVRE"

Véronique CHEVALIER rapporte la réunion du 26 septembre dernier organisée par la commune de Saint Parize le Châtel sur la préparation d'une commémoration sur le camp des Américains durant la première guerre mondiale. Cette commémoration aura lieu les 24 et 25 juin 2017. La commune de Mars-sur-Allier sera associée à cette manifestation.

DÉLIBÉRATION N°2016/OCTOBRE/015
MISE A JOUR DES COMMISSIONS COMMUNALES

Compte-tenu de la suppression de plusieurs commissions (C.C.A.S, SIE de Mars.....), Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les commissions communales. Monsieur le Maire fera des propositions avant la séance ordinaire du 2 décembre 2016.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL : 02 Décembre 2016

Rien ne restant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close à 23h00.

Le Secrétaire,
Thierry FAVARCQ

Le Président,
Jean DELEUME

De la délibération n° 2016/OCTOBRE/001 à la délibération n° 2016/OCTOBRE/015

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>SIGNATURE</u>	<u>POUVOIR DONNÉ A</u>	<u>EXCUSÉ SANS POUVOIR</u>	<u>NON EXCUSÉ</u>
BERTHOMIER	J-Claude		X Thierry FAVARCQ		
BOULON	Baptiste				
CHEVALIER	Véronique				
CONTE	J-Marie				
DELEUME	Jean				
FAVARCQ	Thierry				
GIEMZA	Samuel				
HUMBERT	Marie				
LEBRUN	Aurore				X
PETIT	Corinne				
THONIER	Cécile				

